

10 avril

Conservation
Protection
Mise en valeur
Restauration

Méthodologie de priorisation du système fluvial

La réalisation de l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses terres du Saint-Laurent se réfère à cinq cibles de conservation, soit les milieux forestiers, les milieux ouverts, les milieux humides, les milieux aquatiques ainsi que le système fluvial. La concrétisation de l'Atlas se base sur l'analyse de viabilité des cibles ainsi que sur un exercice de priorisation des parcelles d'habitats. Cette façon de faire assure la sélection des parcelles d'habitat procurant les gains maximaux tant au sujet de leur valeur de conservation qu'au niveau des fonctions écologiques qu'elles soutiennent.

Dans ce webinaire, vous découvrirez la méthodologie utilisée pour l'analyse de la viabilité de la cible du système fluvial ainsi l'exercice de sélection des parcelles d'habitat prioritaires du système fluvial. Ce système est particulièrement important, car les étapes du cycle de vie de nombreuses espèces de poissons en dépendent. La variété d'habitats pour ces espèces ainsi que leur connectivité doivent être conservées pour permettre la survie de ces espèces. L'élaboration d'un atlas répertoriant ces habitats d'importance, à l'échelle du Saint-Laurent, permettra de créer des modèles d'habitats et d'élaborer des outils géomatiques afin d'améliorer le choix des secteurs présentant le meilleur potentiel de conservation.

Conférencier : Marc Mingelbier, ministère des forêts, de la faune et des parcs